



CHÂTEL CENSOIR

LA MAIRIE

REUNION PUBLIQUE

Quel avenir pour notre village vacances ?

Vendredi 4 février à 18h45

**Lieu : salle polyvalente du village vacances
ou participation en visioconférence**

[le lien sera disponible sur le site Internet de la Commune]

Pendant neuf mois, la Mairie et ses partenaires (Etat, Région, Département, Intercommunalité), accompagnés du cabinet Protourisme^(*), ont travaillé pour dessiner plusieurs scénarios de reprise de l'activité du village vacances et identifier des potentiels opérateurs.

Une commission tourisme impliquant les élus et des habitants a été mobilisée tout au long de ce processus.

Nous arrivons au terme de ce travail et souhaitons présenter à la population les différents scénarios et leurs implications, ainsi que les possibles opérateurs. Le Conseil municipal délibèrera après cette réunion.

Port du masque obligatoire

(*) prestation financée à 80% par la Région et la Banque des Territoires